

Mesdames, Messieurs, les municipaux des villes de Lausanne et Renens,

Nous nous permettons, par la présente, de nous adresser à vous, afin de vous avertir que nous occupons actuellement une maison, située à l'avenue de Chailly 64 Ce bâtiment était vide. Il est voué à la destruction et nous souhaitons y rester jusqu'au début effectif des travaux, que nous ne désirons pas entraver.

A la suite de la décision du pouvoir exécutif de la commune de Lausanne, conjointement à la commune de Renens, d'évacuer les jardins du Sleepin de Malley, sans qu'aucune solution n'ait été apportée pour pallier à une situation catastrophique, le collectif Jean-Dutoit n'a eu d'autre choix que de réitérer une action citoyenne illégale. Mais, malgré le caractère délictueux de cette action, elle a le mérite de pallier à une carence politique et sociale concernant l'hébergement d'urgence et la politique d'asile.

En effet, l'attitude politique de la commune de Lausanne, ainsi que celle de Renens, vis-à-vis de la crise sociale que représente l'application des lois en vigueur sur l'asile, notamment les accords Dublin, relève de l'immobilisme et de l'irresponsabilité politique. Face à cette situation, le pouvoir exécutif de ces deux communes a une énième fois proposé, tout en sachant pertinemment l'inadaptabilité de cette proposition, que les migrants s'enregistrent au près du Service de la population et de l'EVAM. Cependant, cette proposition ne répond aucunement à la situation réelle de ces personnes. Tous conscients de la non entrée en matière en raison de leur statut – des cas Dublin pour la plupart – ces migrants refusent de se rendre dans ces structures, qui de surcroît sont bondées, car cela signifierait leur renvoi. La commune de Lausanne et celle de Renens se doivent d'assumer leurs responsabilités, tout en arrêtant de se dédouaner en invoquant pour prétexte le fait que la question de l'immigration soit du ressort des instances cantonale et fédérale. Il nous semble qu'il incombe à tous les représentants du peuple d'œuvrer à la résolution de ce drame humain, et ce même s'il n'apparaît pas dans leur cahier des charges. C'est pourquoi, nous exigeons de ces communes d'accroître, dans les plus brefs délais, leur capacité d'accueil de migrants et de mettre à disposition des logements salubres pour ces êtres humains. Il est, de surcroît, primordial que les représentants du peuple expriment publiquement leur volonté de changement et soutiennent toutes actions, même celles sortant du cadre légal, qui tentent de remédier à cette situation, et ce tant qu'une nouvelle résolution européenne concernant le droit d'asile qui réponde au contexte actuel, soit adoptée.

Effectivement, les accords Dublin qui, de fait, crée une population dépourvue de statut légal, de droit et amputée de toutes opportunités de se réaliser, ne sont plus adaptés à la situation politico-économique de l'Europe. Le nombre croissant de migrants qui se risquent à traverser la mer méditerranée sature les structures d'accueils existantes dans les pays côtiers, notamment l'Italie et la Grèce, et impose une renégociation de la politique européenne sur la question de l'immigration. Dans ce cadre, nous demandons des communes de Lausanne et de Renens de soutenir politiquement nos revendications remises à la conseillère fédérale, Simonetta Sommaruga, et de suspendre tous les opérations policières qu'elles exercent actuellement contre cette population précaire et stigmatisée. Nous dénonçons l'immoralité de ces opérations, s'apparentant de trop près à des "rafles", qui ne sont pas dignes d'un organe politique démocratiquement élu. De plus, ces opérations onéreuses payées par le contribuable ne résolvent en rien le problème et ne font qu'accroître la précarité sociale de cette population. Nous exigeons donc l'arrêt immédiat de cette persécution policière et demandons aux municipalités de Lausanne et de Renens de se rappeler que la désobéissance civique est dans certains cas un devoir politique. Le statu quo ne peut être maintenu plus longtemps et nous exhortons les municipalités à se saisir de leurs responsabilités.

C'est pourquoi, nous, le collectif Jean-Dutoit, exigeons, premièrement, l'arrêt immédiat des renvois, sous couvert des accords Dublin, et ce jusqu'à l'adoption d'une résolution européenne adaptée au contexte actuel. Nous dénonçons publiquement l'obsolescence des accords actuellement en vigueur, ainsi que l'immoralité politique qu'ils génèrent. Deuxièmement et afin de pallier à la précarité économique de ces personnes qui, pour subvenir à leurs besoins vitaux, n'ont d'autre choix que d'exercer une activité professionnelle qui, de fait, est illégale, nous désirons que les municipalités de Lausanne et de Renens œuvrent pour que la Confédération accorde des autorisations de travail aux migrants, même à titre provisoire. Troisièmement, car tout être humain a le droit à une existence digne, nous demandons aux municipalités de Lausanne et de Renens de mettre à disposition des logements salubres et de soutenir publiquement toutes actions citoyennes allant dans ce sens. Nous voulons également que les municipalités de Lausanne et de Renens abolisse la loi interdisant le camping sauvage, prétexte dont la police se sert pour arrêter des gens vivant déjà dans une situation inacceptable. Nous demandons finalement l'arrêt de l'immobilisme politique, de la persécution policière et de la discrimination sociale faite à l'encontre des migrants, qui ne sont pas dignes des valeurs que votre organe politique est sensé incarner.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous réitérons notre volonté d'ouvrir le dialogue avec vous. Vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : jeandutoit@riseup.net

Meilleures salutations,

Collectif Jean Dutoit